Memorandum

Date: 7 juillet 2008

Du: Centre de collaboration de l'OMS pour la recherche, la formation et l'éradication en matière de dracunculose

Sujet: RÉSUMÉ DE LA DRACUNCULOSE #182

To: Destinataires

"Si d'autres partent à la conquête de la lune, nous nous essayons d'atteindre les villages". Julius Nyerere

## LE SOUDAN ET LE GHANA DIMINUENT LE NOMBRE DE CAS DE 73% DE JANVIER À

úθnt d3n¢aiss7¢\$(ann∏J \$4 0006Γc042 T¼dé}ée,coparébissé ێ68(une réduction68% en78(re janvierbissé ێ68(TJ-\$4 TD00006Γc012 T000

					Nombre notifiant un ou plusieurs cas	Nombre notifiant uniquement des cas importés**	Nombre notifiant des cas autochtones	Villages d'endémicité 2007-2008	Pourcentage notifiant mensuellement ^	% avec filtres dans tous les ménages^	% utilisant de l'Abate^	% avec un ou plusieurs points d'eau salubre^	% avec éducation sanitaire^	
Sudan	989	0	32%	-54%	373	97	276	1,818	77%	43%	10%	16%	100%	
Ghana	342	0	79%	-88%	88	61	37	190	100%	75%	56%	45%	100%	
Mali	18	0	100%	1700%	6	0	6	75	100%	100%	13%	18%	100%	

Les Drs Ernesto Ruiz-Tiben du Centre Carter et Gautam Biswas de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont fait une visite de supervision conjointe dans les comtés de Kapoeta, Juba et Terekeka dans le Soudan du Sud du 1<sup>er</sup> au 13 juin pour prendre connaissance du programme d'éradication de la dracunculose (SSGWEP). Mme Junerlyn Agum et M. Evans Liyosi de l'OMS/Genève ont également rendu visite au SSGWEP du 13 mai au 22 juin pour seconder l'évaluation de l'OMS, tant du programme que de la capacité de surveillance dans les régions où n'existe plus la dracunculose. Le SSGWEP a notifié 989 cas de janvier à mai 2008 (contre 2 136 en janvier à mai 2007), de 373 villages, avec un taux de notification de 77% (contre 70% notifié en 2007). Sept des dix états, 28 de 58 comtés et 65 de 148 payams sous surveillance dans le Soudan du Sud sont à caractère endémique, mais 93% des cas jusqu'à présent en 2008 n'ont été notifiés que par 38 payams. La Figure 2 présente une carte à jour indiquant les emplacements des villages qui ont notifiés un ou plusieurs cas en 2007, et dont on connaît les coordonnées géographiques.

Le SSGWEP a apporté une éducation sanitaire à 100% des villages d'endémicité dont 43% ont des filtres en tissu dans tous les ménages, et dont 16% ont au moins un point d'eau salubre, 10% sont protégés par le larvicide ABATE®, et 32% des cas auraient été endigués (Tableau 1). L'UNICEF a installé 128 puits forés dans le Soudan du Sud en janvier à mars 2008, dont 47 sont situés dans des villages où l'on sait que la dracunculose est endémique et dont 36 puits sont fonctionnels actuellement. Les zones d'endémicité dans Kapoeta Nord, Sud & Est (Etat E. Equatoria) et les comtés d'Ayod (Etat de Jongoli) où se situent ces 36 puits qui fonctionnent, ont signalé, d'après les estimations 832 (14%) des 5 815 cas du Soudan en 2007. L'insécurité continue dans les comtés de l'Etat de Warrap a empêché la mise en œuvre complète des interventions contre la dracunculose dans certaines des régions où la maladie est la plus endémique à l'Ouest du Nile en 2008.

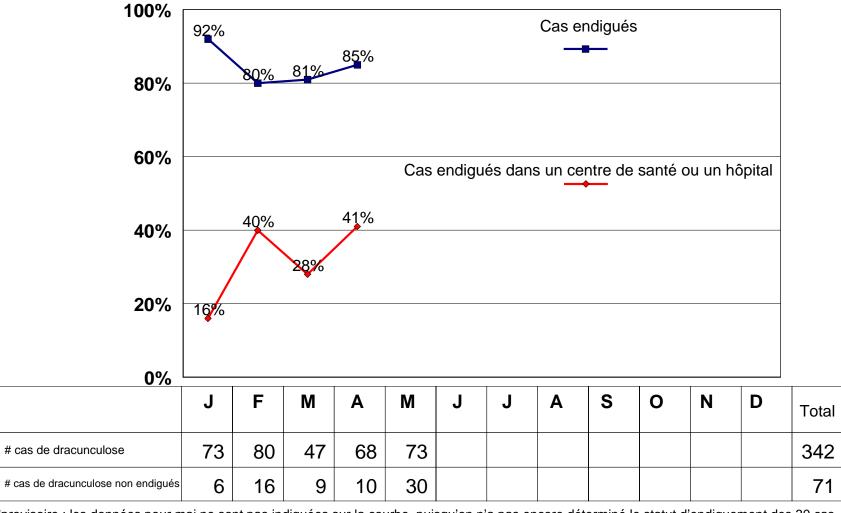
"La réussite du programme d'éradication de la dracunculose dépend à présent des décisions faites chaque jour et non pas des ressources". Makoy Samuel Yibi Logora, Directeur du SSGWEP

Le programme d'éradication de la dracunculose du Ghana a signalé 73 cas de dracunculose pour mai 2008 (contre 272 cas en mai 2007), arrivant ainsi à son quatorzième mois consécutif de réductions supérieures à 70%. La transmission a été arrêtée dans cinq des dix régions du Ghana (Central, Oriental, Grand Accra, Extrême Est & Ouest) mais des cas autochtones n'ont été notifiés jusqu'à présent cette année que par les régions au Nord et de Brong-Ahafo. La première épidémie dans la région de Brong-Ahafo cette année a été détectée le 10 juin dans le village d'Agege du district Kintampo Nord. Cette épidémie est attribuée à une contamination du point d'eau l'année dernière par une adolescente venant d'un village du district de Saboba Chereponi (Région du Nord). Les interventions ont démarré avant le 16 juin et le larvicide ABATE® a été appliqué le 17 juin, une équipe du secrétariat national du programme a fait une visite de suivi ainsi que des enquêtes le 20 juin. Un autre patient qui avait également bu de cette eau contaminée à Agege a été découvert dans un village voisin, Wala. Les quatre cas des deux villages ont été isolés dans un centre d'endiguement temporaire. Les Drs Ernesto Ruiz-Tiben du Centre Carter, Alhousseini Maiga et Gautam Biswas de l'OMS, ainsi que Sharon Roy de CDC, participeront à l'examen de programme qui se tiendra à Tamale du 23 au 24 juillet et les Dr. Ruiz, Biswas, et Maiga feront également des visites sur place pour examiner d'autres aspects du programme, dont l'état de la surveillance dans les régions qui à présent sont exemptes de dracunculose.

Un total provisoire de 271 (79%) des 342 cas notifiés jusqu'à présent cette année, ont été endigués (comparé à 84% endigués sur l'ensemble de 2007), avec 25 cas en attente, en date du 31 mai. Le 21 mai, le programme a commencé à mettre en œuvre une stratégie consistant à amener les patients de l'extérieur du district de Tamale aux centres d'endiguement de Tamale. La réponse des patients aux propositions consistant à "venir à l'hôpital de Tamale" plutôt que "est-ce que vous allez vous rendre au centre d'endiguement des cas" ? a été très positive. Il existe trois centres d'endiguement des cas dans le district de Tamale et sept dans d'autres parties de la Région du Nord. La Figure 3 récapitules les taux des cas endigués dans l'ensemble et ceux endigués dans un hôpital, un centre de santé ou un centre d'endiguement

Figure 3

Le programme d'éradication de la dracunculose au Ghana 2008-08-13

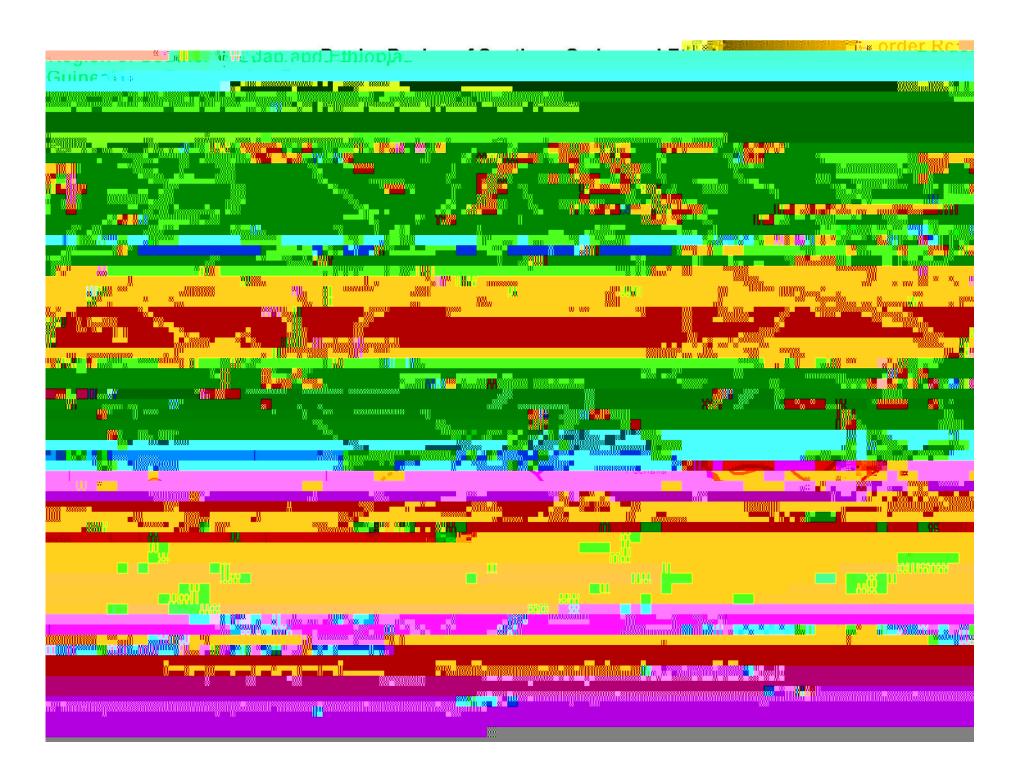


<sup>\*</sup>provisoire : les données pour mai ne sont pas indiquées sur la courbe, puisqu'on n'a pas encore déterminé le statut d'endiguement des 30 cas.

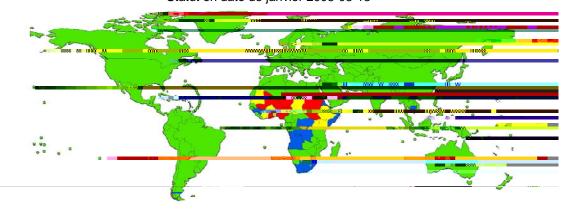
Tableau 2



des cas, chaque mois jusqu'à présent	an 2008 la Co	ommission auron	áanna at la Fonds	das Nations Unios
des cas, chaque mois jusqu'à present	en 2008. la CC	ommission europ	eenne et le l'onds	des Ivations Omes



## Certification de l'éradication de la dracunculose Statut en date de janvier 2008-08-13





Countries and sent of non-Countries not yet certified Countries under pre-



Les frontières et les noms indiqués ici sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou autre opinion de l part de l'Organisation mondiale de la Santé concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une ville concernant ses frontières ou limités et lignes en pointillé sont des frontières approximatives pour lesquelles il n'existe pas encore d'accord.

Nombre de cas non endigués de dracunculose à l'extérieur du Soudan jusqu'à présent en 2008 : 71 en Ghana ; 6 en Ethiopie, 1 au Mali et zéro au Nigeria et au Niger.

## DÉFINITION D'UN CAS ENDIGUÉ

Un cas de dracunculose est endigué si toutes les conditions suivantes sont satisfaites :

- 1. Le patient est dépisté avant ou dans les 24 heures maximum suivant l'émergence du ver ; et
- 2. Le patient <u>n'est pas encore entré dans un point d'eau</u> depuis l'émergence du vert ; **et**
- 3. Le volontaire villageois <u>a pris en charge correctement</u> le cas, en nettoyant et en mettant un pansement jusqu'à ce que le ver soit retiré enti1erment et en apportant une éducation sanitaire pour que le patient sache qu'il ne doit pas pénétrer dans un point d'eau pour éviter de contaminer l'eau (s'il existe un ou plusieurs vers en train d'émerger, le cas ne sera endigué que lorsque le dernier ver est retiré) ; **et**
- 4. suiva7uE estittoyant et en mettant un